

SERVICE / DIVISION	Service des ressources humaines / Rémunération globale	No SD SD-2023-2391
OBJET	Recommander au conseil de modifier le titre et le salaire d'un poste à la Direction Générale et réaffecter un employé	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : Date CE souhaitée : 2023-05-12		
Actions : MODIFICATION DE POSTE Unité admin. concernée : Direction générale Organisation : 12101.Direction générale.130100.Direction générale No compte : 111110 - Régulier direction		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS CONSIDÉRANT QUE le poste d'adjoint au directeur général permet d'assurer une coordination et une prise en charge entre la Direction générale et les divers représentants des membres des parties autorisés et des membres du conseil; CONSIDÉRANT QUE le poste d'adjoint au directeur général assure le suivi des priorités organisationnelles ainsi que le lien avec les directions des services et bureaux; CONSIDÉRANT QUE l'adjoint au directeur général est appelé à soutenir le directeur général dans ses décisions et qu'il joue un rôle d'influence auprès des comités consultatifs; CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le titre du poste d'« adjoint au directeur général » pour «directeur général associé », étant donné le rôle stratégique et de soutien auprès du directeur général et de l'ensemble des directions à la Ville ainsi qu'en raison de l'évolution des rôles et responsabilités de ce poste; CONSIDÉRANT QUE le directeur général associé est responsable de représenter la Ville dans le cadre de discussions menant à des engagements importants à long terme exigeant une vaste connaissance en matière municipale et une utilisation d'habiletés de négociation de haut niveau; CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en collaboration avec le Service des ressources humaines, a décrit le poste de directeur général associé et que selon le plan d'évaluation des emplois du Personnel de direction en vigueur, la fonction a été évaluée en classe 5; CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 42987 possède toutes les compétences et les qualifications requises pour occuper le poste de directeur général associé; CONSIDÉRANT QUE la présente recommandation ne modifie pas le nombre de postes permanents approuvés au budget 2023 de la Direction générale.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS Coût annuel supplémentaire récurrent de 19 363 \$ à partir de 2024. Le coût pour 2023 sera financé à même le budget de la direction générale. Le coût supplémentaire devra être pris en compte lors de la préparation du prochain budget.		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		

SERVICE / DIVISION	Service des ressources humaines / Rémunération globale	No SD SD-2023-2391
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant la Direction générale, soit: la modification du poste d'adjoint au directeur général (0001), en un poste de directeur général associé; code budgétaire: 12101-130100-111110 la réaffectation de l'employé numéro 42987, du poste d'adjoint au directeur général (0001) au poste de directeur général associé au salaire mentionné au rapport du Service des ressources humaines joint au sommaire décisionnel; code budgétaire: 12101-130100-111110 les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées; le remplacement de l'organigramme concerné.		
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : Coût annuel supplémentaire récurrent : 19 363,00 \$ CM requis : Oui Coût estimé affectant l'année en cours :		
Annotation(s) Le coût estimé supplémentaire affectant l'année en cours a/c 22 mai 2023 s'élève à 12 946\$ et sera financé à même le budget de la Direction Générale.		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
LEFEBVRE, Madame LISON (54347) 2023-05-10 Directrice finances et trésorière AN - MS - JR		